



Probleme de vehicule suite a separation

Par **Visiteur**, le **08/11/2007** à **21:21**

Bonjour

je suis separee de la femme avec qui je vivais en union libre, elle a conserve la voiture sachant que nos deux noms sont sur la carte grise, a t'elle le droit de la vendre sans mon accord ou de refaire la carte grise a son nom seule sans mon accord, as t'elle egalement le droit de resilier le contrat d'assurance dont je suis le societaire avec elle comme conductrice.
merci a vous
ERIC